

Dossier de demande d'avenant au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » (Une fiche par type de mission)

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

Pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois hors de l'Union européenne, il vous appartient de demander un avis consultatif auprès de France Volontaires ou du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (cf. dernière page). Après réception de cet/ces avis adresser l'ensemble du dossier à l'autorité administrative compétente.

➔ Intitulé de la mission

Favoriser l'accès de tous à la culture, notamment dans le cadre du parcours d'Education Artistique et Culturel – (début en octobre)

➔ Lieu(x) de réalisation de la mission :

☐ France :

- ☐ Commune(s) : **PARIS**
- ☐ Département (s) : Ile-de-France
- ☐ Région(s) :
- ☐ Collectivité d'outre-mer :
France entière

☐ Union Européenne

☐ Hors Union Européenne

➔ Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- | | |
|--|--|
| ☐ Solidarité (1) | ☐ Environnement (6) |
| ☐ Santé (2) | ☐ Mémoire et citoyenneté (7) |
| ☐ Education pour tous (3) | ☐ Développement international et action humanitaire (8) |
| ☒ Culture et loisirs (4) | ☐ Intervention d'urgence (9) |
| ☐ Sport (5) | |

➔ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Les Beaux-Arts de Paris, établissement d'enseignement supérieur assurent la formation de jeunes artistes, et sont également musée de France. A ce titre, ils participent à la vie artistique et culturelle, par la volonté de transmission de connaissances, la pratique artistique, et les échanges entre artistes de diverses générations, avec un accès direct aux œuvres. En s'inscrivant dans ce contexte, la mission doit permettre de rapprocher les publics notamment les plus éloignés avec un établissement d'enseignement artistique ayant une collection historique afin d'envisager la création comme un territoire accessible et un vecteur d'échange et de respect mutuel.

→ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

Le/la volontaire contribuera en appui à la responsable du service de la médiation et des manifestations culturelles, à mener des actions avec/pour des publics jeunes et éloignés du champ culturel dans une volonté interministérielle de démocratisation culturelle et à dimension sociale et solidaire.

Il sera en contact avec des établissements scolaires éloignés de la culture (scolaires peu habitués aux établissements culturels) et des associations du champ social et médico-social.

Il participera à des actions (visites et ateliers de pratique) permettant le meilleur accueil des jeunes visés.

Il pourra organiser des actions de sensibilisation du public au respect du patrimoine des Beaux-Arts de Paris dont les collections ont reçu l'appellation Musée de France.

Il participera à la diffusion d'informations destinée aux étudiants-médiateurs des Beaux-Arts de Paris actifs pendant les expositions et peut participer, selon les besoins, à la création d'outils de médiation pour les publics reçus.

Il proposera des ateliers de pratique artistique pour les publics visés.

Il pourra aider l'accueil de groupes scolaires et des actions ponctuelles (Nuit des Musées, Journées du Patrimoine...) menées par l'établissement.

- **De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Le volontaire permettra de favoriser l'accueil et l'offre de visites auprès des personnes qui en sont les plus éloignées, Il renforcera la qualité du lien et l'ancrage sur la durée des actions menées par les Beaux-Arts de Paris. Il renforcera notamment le lien initié entre les publics en difficulté scolaire et du champ social avec et les étudiants-médiateurs des Beaux-Arts de Paris.

- **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1**

- **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?**

Le/la volontaire sera confronté à une diversité de thématiques : personnes en insécurité linguistique (illettrées ou non francophones), public scolaire issu d'établissement en zone d'éducation prioritaire, jeunes en difficulté et rencontreront une pluralité d'acteurs et d'associations locales du champ social et médico-social. Il travaillera aussi en connexion avec de jeunes artistes étudiants aux Beaux-Arts et pourra profiter de la variété de profils existants au sein d'une école d'art.

- **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission implique un désir de transmission et une volonté d'échange multiculturel. Si un goût pour l'art est nécessaire pour cette mission, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences préalables spécifiques et pointues. La mission sera réalisée sous la supervision de la responsable de la médiation et des manifestations culturelles et en lien avec la chargée de médiation, mais elle donnera lieu à des échanges avec tous les interlocuteurs des expositions temporaires (commissaires, équipes de surveillance et médiateurs...), ainsi que les enseignants participants aux actions.

- **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?**

☐ Oui

☒ Non